

*Mise en garde :

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire d'arrondissement.

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 10 juin 2025 à 17 h 12
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement
Madame Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement
Monsieur Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement

ABSENCES :

Madame Vicki Grondin, conseillère de ville
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement

CA25 19 0169

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 10 juin 2025, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA25 19 0170

Approuver un projet d'acte de cession par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville de Montréal, sans considération monétaire, tous ses droits, titres et intérêts dans un immeuble situé dans l'arrondissement de Lachine, connu et désigné comme étant les lots 1 247 150 et 1 247 151 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 10 796 m² / Verser au domaine public de la Ville les lots 1 247 150 et 1 247 151 du cadastre du Québec. N/Réf. 31H05-005-6452-01/Mandat 23-0183-T

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

- D'approuver un projet d'acte par lequel l'Office municipal d'habitation de Montréal cède à la Ville de Montréal, sans considération monétaire, tous ses droits, titres et intérêts dans un immeuble situé dans l'arrondissement de Lachine, connu et désigné comme étant les lots 1 247 150 et 1 247 151 du cadastre du Québec, le tout sujet aux conditions stipulées au projet d'acte ;
- De verser au domaine public de la Ville les lots 1 247 150 et 1 247 151 du cadastre du Québec.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1236462002

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

70.02

Et la séance est levée : 17 h 15.

Maja Vodanovic
Mairesse d'arrondissement

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2025.

CA25 19 0173